

	<p align="center">PORT DE GENNEVILLIERS</p> <p align="center">A LOUER</p> <p align="center">TERRAIN de 3 990 m²</p> <p align="center"><i>Visite sur demande auprès de Ports de Paris uniquement. Merci de votre compréhension</i></p>
<p align="center">Surface du Terrain</p> <p>Date de disponibilité : immédiate</p> <p>Surface totale : 3 990 m²</p> <p>Surface utile pour construction : non</p> <p>Divisibilité : non</p>	<p align="center">Situation / Desserte</p> <p>36 route du Bassin n°6</p> <p><u>Accès routier :</u> En bordure de l'A86, reliant directement les autoroutes A14, A15 et A1.</p> <p><u>Transports en commun :</u> SNCF : RER C - Métro : ligne 13 bis. Bus : lignes 235-238-240-276 Le Bus du Port - ligne 538</p>
<p align="center">Equipements</p> <p>Eau potable, eaux usées, électricité, gaz, télécom : branchement à faire auprès des concessionnaires</p> <p>Clôtures et portail : oui</p> <p>Eclairage : non</p> <p>Embranchable fer : oui</p>	<p align="center">Particularités du site</p> <p>Site desservi par le fleuve, la route, le fer, Site surveillé, Ports publics et poste à colis lourds, Centre de vie et de restauration, Service de douane</p>
<p align="center">Urbanisme</p> <p>ZAC, PLV, autre constructibilité</p> <p>Constructibilité : CES, 0,6</p> <p>COS : à préciser selon activité</p> <p>Contraintes d'exploitation :</p> <p>Diagnostic de pollution existant : en cours</p> <p>Cercle de contraintes :</p> <p>Emprises réservées :</p>	<p align="center">Conditions financières</p> <p>Loyer annuel global : nous consulter</p> <p>Avantages financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exemption de certaines taxes fiscales, - Surveillance générale du site (caméras, rondes) - Accès au complexe de restauration, - Navette transport en commun reliée au réseau RATP - Entretien des voiries et espaces verts publics.
<p align="center">Fiscalité applicable en 2012</p> <p>Taxe locale d'équipement : non</p> <p>Taux CFE : 30,28 %</p>	
<p>Agence de Gennevilliers Tel : 01 46 13 98 98 Fax : 01 47 92 26 85 e-mail : ag@paris-ports.fr</p>	